

**Procès-verbal de la 23^e assemblée générale annuelle
Tenue le 15 juin 2023
à l'Hôtel Castel de Granby
901 rue Principale, Granby (Québec)**

Présences

Stéphane Mailloux	Sylvain Michon	Sylvain Chabot
Claudine Lajeunesse	Hélène Miron	Isabelle Tétrault
Denis Chagnon	Alain Jobin	Jacques Tétrault
Jean-Paul Pelletier	Bernard Jobin	Jean Dubreuil
Philip Tétrault	Christian St-Jacques	Pierre Laflamme
Harm Sloterdijk	Alain Mochon	François Ariel
Bénédicte Balard	Laurise Dubé	Gérard Houle
Michelle Champagne	Gabrielle Larose	Xavier Fournier-Tréhout
Huguette St-Pierre Beaulac	Guy Loiselle	Anolise Brault
Paul Sarrazin	Valérie-Ann Bachand	Annabelle T. Palardy
François Tremblay	Elizabeth Groulx-Tellier	Pierre Pontbriand
Gérard Montpetit	Hélène Drouin	Guy Rochefort
Francine Lalonde	Jules Brodeur	Bernard Beauchemin
Robert Ledoux	Joël Éric Portelance	Pierre Fortier
Serge Drolet	Robert Vincke	François Charbonneau
David Largy	Pierre Vinet	Ariane Blier-Langdeau
Nathalie Grimard	Jean-François Chagon	Richard Coderre
René Beauregard	Ghislain Poisson	Pierre Paré
Jean-Marc Ménard	Céline Lussier-Cadieux	Brigitte Mongeau
Alain Robert	André Charron	Estelle Côté
Gérard Houle	Pierre St-Arnaud	Alain Lecavalier
Caroline Bisson	Claudie Landry	Stéphane Bisailon
Catherine Desrochers	Jocelyne Bernier	François Leduc
Pierre Fontaine	Sylvie Beauregard	Tancrede Bérubé
Marie Bourgault	Chrystiane Collette	Christian Douville
Keven Gagné	Mathieu Laflamme	Alexandre Geoffroy
Sylvie Jean	Pierre Paré	Pascale Pinette
Jean-Phillipe Sirois	Léo Benoit	Julien Pagé
Frédéric Chir	Sylvain Chabot	Benedicte Balard
Lucie Bruneau	Marie-Andrée Désourdy	Hélène Drouin
Huguette Dubreuil	Benoit Fournier	Claudine Lajeunesse
Marie-Claude Séguin	Véronique Stock	Véronik Boisclair
Wyatt Westover	Peter White	Jean-Luc Nappert
Martine Ruel	Chaima Touati	
Également présents		
Vicky Bérubé	Nathalie Pinsonnault	Michel Landry
Karine Dauphin	Sonia Daoust	Dominique Dagenais
Anaïs Renaud	Sabine Vanderlinden	Sophia Tran
Emmanuelle Ouellet		

1- Ouverture de l'assemblée générale annuelle

M. Michel Laliberté, responsable des communications à l'OBV Yamaska souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

M. Jean Dubreuil, Président de l'OBV Yamaska, souligne brièvement le travail de l'ancien directeur générale de l'organisme, M. Alex Martin, et annonce la nomination de Mme Sonia Daoust au poste de directrice générale.

Mme Sonia Daoust se présente à l'assemblée et résume brièvement son parcours professionnel. Elle remercie l'OBV Yamaska de lui accorder cette opportunité.

Le quorum étant atteint en conformité avec les règlements généraux, la 24^e assemblée générale annuelle débute à **16h22**.

AGA 06/2023-1

Il est proposé par : Mme Sylvie Beauregard
Appuyé par : M. Jacques Tétreault

D'ouvrir l'assemblée générale annuelle 2023 à 16h22.

Adoptée à l'unanimité

2- Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Mme Karine Dauphin est choisie comme présidente d'assemblée et Mme Ariane Blier-Langdeau est choisie comme secrétaire d'assemblée.

AGA 06/2023-2

Il est proposé par : M. Jacques Tétreault
Appuyé par : Mme Nathalie Pinsonnault

De choisir Mme Karine Dauphin (ROBVQ) comme présidente d'assemblée et Mme Ariane Blier-Langdeau comme secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Mme Dauphin et accepté sans modifications par l'Assemblée.

AGA 06/2023-3

Il est proposé par : Mme Claudine Lajeunesse
Appuyé par : M. Gaétan Beauregard

D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée à l'unanimité

4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 09 juin 2022

L'assemblée renonce à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 09 juin 2022 et l'accepte sans modifications.

AGA 06/2023-4.1

Il est proposé par : M. Christian St-Jacques
Appuyé par : Mme Emmanuelle Ouellette

De renoncer à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 09 juin 2022.

Adoptée à l'unanimité

AGA 06/2023-4.2

Il est proposé par : Mme Laurise Dubé
Appuyé par : M. Gérard Houle

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 09 juin 2022 sans modifications.

Adoptée à l'unanimité

5- Présentation et adoption des modifications aux règlements généraux

M. Jacques Tétreault résume le contexte entourant la refonte des règlements généraux. Celle-ci vise à faciliter l'adaptation de la structure de l'OBV Yamaska à la nouvelle vision du comité exécutif concernant le rôle à jouer de l'organisme dans le climat politique actuel du Québec.

Les modifications aux règlements généraux comprennent :

- La division du règlement 1 en deux : devient règlement 1 et règlement 2
- L'ajout de nouveaux éléments à l'actuel Règlement 1
- La séparation de la Table de concertation du conseil d'administration de l'organisme.

5.1 Adoption du règlement 1

M. Tétreault présente les changements aux règlements prévus et répond aux questions et commentaires de l'Assemblée.

Après avoir débattue de la question, l'Assemblée décide de rejeter les modifications proposées aux Règlements généraux et demande au CA de refaire le travail de rédaction des règlements généraux de manière à y inclure les éléments apportés lors de l'échange. Cette nouvelle version de la réglementation sera présentée aux membres lors d'une Assemblée générale spéciale qui se tiendra à l'automne 2023.

- M. Jean-Luc Nappert a demandé le vote pour l'acceptation ou le refus des modifications aux règlements généraux.

5.1 Adoption du règlement 2

La nouvelle version du règlement 2 n'ayant pas encore été entérinée par le conseil d'administration, le règlement ne sera pas présenté aujourd'hui.

AGA 06/2023-5

Il est proposé par : M. Paul Sarrazin
Appuyé par : M. Alain Lecavalier

De refuser les modifications aux règlements généraux dans leur forme actuelle et de prendre actes des éléments amenés à l'Assemblée générale annuelle du 15 juin 2023 pour bonifier la nouvelle version du règlement 1 qui sera présentée aux membres lors d'une assemblée générale spéciale.

Adoptée à la majorité

6- Présentation et adoption du rapport d'activités 2022-2023

Mme Nathalie Pinsonnault, directrice générale par intérim, présente le rapport d'activités 2022-2023 à l'aide d'un diaporama.

AGA 06/2023-6

Il est proposé par : M. Gérard Houle
Appuyé par : Mme Claudine Lajeunesse

D'adopter le rapport d'activités de l'année 2018, tel que présenté par Mme Pinsonnault

Adoptée à l'unanimité

7- Présentation et adoption du rapport financier 2022-2023

Mme Nathalie Pinsonnault présente le rapport financier 2022-2023.

AGA 06/2023-7

Il est proposé par : M. Gaëtan Beaugard
Appuyé par : Mme Annie Larose

D'adopter le rapport financier 2022-2023 préparé par la firme SRG Inc.

Adoptée à l'unanimité

8- Ratification des actes des administrateurs 2022-2023

L'Assemblée refuse symboliquement de ratifier les actes des administrateurs 2022-2023.

- M. Jean-Luc Nappert a demandé le vote pour l'acceptation ou le refus de la ratification des actes des administrateurs 2022-2023.

AGA 06/2023-8

Il est proposé par : Mme Laurise Dubé
Appuyé par : Mme Sabine Vanderlinden

De refuser la ratification des actes des administrateurs pour l'année 2022-2023.

Adoptée à la majorité

9- Nomination d'un vérificateur comptable pour 2023-2024

Mme Nathalie Pinsonnault informe l'assemblée que le Conseil d'administration recommande de retenir à titre de vérificateur comptable les services de la firme SGR inc., de Granby, pour les années financières 2023 et 2024.

AGA 06/2023-9

Il est proposé par : M. Gérard Houle
Appuyé par : M. Paul Sarrazin

Que l'OBV Yamaska retienne à titre de vérificateur comptable les services de la firme SGR Inc. de Granby, pour les années financières 2023 et 2024.

Adoptée à l'unanimité

10- Élections

10.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Mme Karine Dauphin est choisie comme présidente d'élection et Mme Ariane Blier-Langdeau (OBV Yamaska) est choisie comme secrétaire d'élection.

AGA 06/2023-10.1

Il est proposé par : M. Gaétan Beauregard
Appuyé par : M. Richard Goderre

Que Mme Karine Dauphin agisse à titre de président d'élection et que Mme Ariane Blier-Langdeau agisse à titre de secrétaire d'élection, accompagné par les employés de l'OBV Yamaska pour les collèges électoraux.

Adoptée à l'unanimité

10.2 Procédures d'élection

Les élections étaient prévues de manière à correspondre à la nouvelle mouture du règlement 1. Celle-ci n'ayant pas été adoptée, les élections sont réorganisées avec les ressources disponibles de manière à correspondre le plus fidèlement possible aux élections des années précédentes.

Mme Ariane Blier-Langdeau précise le fonctionnement des élections, les différents secteurs d'activités ainsi que les territoires du bassin versant utilisés pour le conseil d'administration.

10.3 Élection par collèges électoraux

Les membres procèdent aux élections. Les résultats des élections sont les suivants :

Groupes environnementaux Haute-Yamaska :	Mme Chaima Touati
Loisirs, Culture et Individus Rivière Noire :	Mme Martine Ruel
Loisirs, Culture et Individus Haute-Yamaska :	M. Pierre Vinet
Loisirs, Culture et Individus Basse-Yamaska :	Mme Claudie Laflamme
Producteurs agricoles Rivière Noire :	M. Christian St-Jacques
Producteurs agricoles Haute-Yamaska :	Mme Véronique Boisclair
Commerces et Industries Basse-Yamaska :	M. Patrick Mâlot
Commerces et Industries Haute-Yamaska :	M. Alain Lecavalier

10.4 Présentation des nouveaux membres du CA

Mme Ariane Blier-Langdeau présente le résultat de l'élection et les nouveaux administrateurs sont applaudis.

11- Résolution pour prolonger le mandat de la Table de concertation

M. Tétrault explique que le travail permettant la réalisation de ce point n'est pas complété au Conseil d'administration en raison des exigences du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Il n'y a donc pas de résolution.

12- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19h20.

Il est proposé par : M. Jean-Marc Ménard
Appuyé par : M. Alain Lecavalier

De lever l'assemblée générale annuelle à 19h20.

Adoptée à l'unanimité

Jean Dubreuil, président